



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de LEDDA (Sylvain), « Note sur la présente édition », *La Reine Margot. Drame*, DUMAS (Alexandre), p. 45-48

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-05655-3.p.0045](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-05655-3.p.0045)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2015. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

NOTE SUR LA PRÉSENTE ÉDITION

Le texte que nous avons retenu pour cette édition de *La Reine Margot* figure dans la sixième série du *Théâtre complet*, enregistré par la *Bibliographie de la France* le 16 juillet 1864¹. Après la première représentation, le 20 février 1847, le drame paraît chez Michel-Lévy dans la collection « Bibliothèque dramatique. Théâtre moderne ». L'ouvrage est enregistré dans la *Bibliographie de la France* le 20 mars. La pièce est rééditée en 1853 chez le même éditeur, dans la collection du « Théâtre contemporain illustré » (14^e et 15^e livraisons), ornée d'un élégant frontispice, qui présente Marguerite de Valois au centre de la composition. L'édition définitive du *Théâtre complet*, sans illustration, s'appuie sur ces deux premières éditions, avec de rares variantes, peu significatives. Une contrefaçon belge paraît également à Bruxelles chez Delong en 1847, quelques semaines après la première. Gage de son succès, la pièce est parodiée à trois reprises : *La Reine Argot*, parodie de *La Reine Margot* en trois actes et sept tableaux par Lubize, Guénée et Marc Leprévost (Michel-Lévy, 1847) ; *Catherine 3/6*, parodie de *La Reine Margot* par Barthélemy, Salvat et Jouhaut ; *La Reine Margoton*, ouverture historique en six tableaux, donnée le 20 mars aux Funambules.

Un manuscrit est conservé dans le fonds Ambrière de la Bibliothèque de l'Institut ; il comporte 304 feuillets, écrits recto-verso à l'encre noire sur papier bleu clair. Dans la marge figurent des commentaires au crayon, relatifs à la représentation et à la publication. Ces ajouts sont-ils de Dumas ou de Maquet ? La qualité de la graphie ne permet pas de le déterminer avec certitude. D'autres suppressions apparaissent dans la dernière partie de la pièce, effectuées à l'encre violette. À chaque modification au crayon, il est précisé que les passages ont été biffés pour la représentation et pour l'impression. Mais de quelles représentations s'agit-il ? Celle de février 1847 ou celle de la reprise au Cirque, en 1858 ?

1 L'édition du *Théâtre complet* de Dumas en quinze volumes s'étend de 1863 à 1868.

Le manuscrit a été probablement amendé après la première représentation de février 1847, si l'on en croit les détails fournis par Théophile Gautier et Jules Janin, le 22 février 1847 (voir appendice II). Les critiques décrivent en effet le tableau du Pilori et évoquent le personnage de Tire-Laine, qui ne figurent plus dans la première édition. Dumas et Maquet ont pu ainsi réduire la durée du spectacle. Le texte que nous publions correspond donc à la version revue par Dumas et Maquet pour la représentation et publication. Les variantes les plus importantes sont présentées en appendice.

Il existe un rapport de censure, dressé le 9 janvier 1847, conservé aux Archives nationales (F 21 995). Il est publié dans le numéro des *Cahiers Alexandre Dumas* consacré à la création du Théâtre-Historique. Le mépris affiché des censeurs pour le caractère matériel du spectacle est une antienne bien connue des détracteurs du théâtre romantique. Selon les censeurs, *La Reine Margot* est « arrangé pour la scène, autant que cela était possible » et « tient plus du roman que de l'histoire¹ ». Mais ce rapport fait surtout état du caractère potentiellement subversif de la pièce. Après un résumé de l'action, sont en effet commentés les risques idéologiques et moraux que présente l'œuvre. La conclusion favorable du rapport met toutefois en garde les autorités face aux polémiques que pourrait susciter la pièce :

Nous avons vu avec regret le choix d'un pareil sujet pour l'inauguration du Théâtre historique. Malgré les nombreuses modifications que nous nous proposons de demander, nous craignons qu'il ne soit, par son sujet même qu'on ne peut changer, de nature à porter atteinte au respect dû à la religion et à la royauté. Les auteurs y présentent en effet les scènes nombreuses de massacres, d'empoisonnements et de débauche à la cour de France.

Nous pensons toutefois qu'il y aurait plus d'inconvénients à en empêcher la représentation qu'à la tolérer².

L'autel et la couronne sont certes malmenés, mais la pièce ne présente pas de véritables scènes de massacres, où l'on verrait les Protestants occis par les Catholiques. La Saint-Barthélemy proprement dite est confiée au hors-scène. En revanche, le catholicisme est désigné comme une religion barbare ; le manuscrit en dévoile la dimension cynique (Mme de

1 « Procès verbal, 9 janvier 1847 », reproduit dans *Le Théâtre-Historique d'Alexandre Dumas II, Cahiers Alexandre Dumas*, Claude Schopp dir., Paris, 2009, p. 177.

2 *Ibid.*, p. 177-178.

Nevers), cruelle (Maurevert), superstitieuse (Catherine, Charles). Pour la représentation, Dumas et Maquet adoucissent certains propos de Mme de Nevers qui, en « bonne catholique », cautionne les massacres. La chanson un peu leste de l'écolier, maintenue dans la version publiée, fait également l'objet de coupes. Comme nous l'avons vu, le drame comportait initialement un septième tableau, « Le Pilon ». Celui-ci est dénoncé par la censure ; transformé sur le manuscrit, il a néanmoins été représenté pour la première, avant d'être fondu au sixième tableau. Ainsi Dumas et Maquet limitent les explications du bourreau et obèrent une scène grotesque du drame. Finalement, Dumas et Maquet ont accepté de remettre l'ouvrage sur le métier, ramenant les quinze tableaux initiaux à treize. Sur ce point, le rapport de censure de janvier 1847 évoque dix-neuf tableaux : un manuscrit antérieur, plus long encore, a-t-il circulé ?

La pièce connaît un très grand succès mais pas un triomphe à la manière d'*Antony* ou de *La Tour de Nesle*. On dénombre quatre-vingt quatorze représentations en 1847, celles-ci s'étalant de février à juillet¹. Ce chiffre est élevé, si l'on considère qu'une pièce qui atteint les trente représentations est un succès. Le drame a bénéficié de reprises au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle : au Cirque-Impérial entre février et avril 1856 (cinquante-huit représentations)² ; au Théâtre de la Porte Saint-Martin, entre octobre et décembre 1859 (soixante-six représentations) ; au Théâtre de la Gaîté, en 1868 (soixante représentations) – pour ce spectacle, trois tableaux sont supprimés, ramenant la pièce à dix tableaux ; deux autres reprises ont encore lieu à la Porte-Saint-Martin, en 1876 et en 1889. Le nombre élevé de représentations à chaque reprise du drame indique sa popularité auprès du public et nous renseigne sur la pérennité d'un genre dramatique toujours apprécié du public dans la seconde moitié du XIX^e siècle³. Malgré le succès du drame lors de sa création et de ses reprises, c'est le roman qui connaît aujourd'hui une gloire pérenne. La version théâtrale de *La Reine Margot* subit ainsi le sort de la majeure

1 Nous reproduisons en appendice le compte rendu de Théophile Gautier après la première.

2 Jules Marsan commente en ces termes la reprise du drame : « Le seul succès littéraire du Cirque a été *La Reine Margot* dont la reprise a fait beaucoup d'argent ; mais vous savez que *La Reine Margot* a au moins douze ou quinze décors, des cortèges, des cavalcades, des chasses en pleine forêt, etc. » *La Bataille romantique*, Slatkine reprints, p. 262 [première édition, 1912]

3 Voir Florence Naugrette, « Longévité du drame romantique », *Le Théâtre français du XIX^e siècle*, op. cit.

partie des adaptations théâtrales du XIX^e siècle, notamment celles de Dumas : elle est peu ou prou oubliée du grand public.

Au XX^e siècle, le septième art s'est emparé de l'œuvre, mais *a priori* moins de sa version dramatique que romanesque. Nous retiendrons principalement deux films, servis par des distributions prestigieuses. En 1954, dans une mise en scène relativement sobre, Jean Dréville confie le rôle de la reine Margot à Jeanne Moreau ; quarante ans plus tard, Patrice Chéreau donne une version spectaculaire et sanglante de l'œuvre de Dumas. Le rôle-titre est tenu par Isabelle Adjani¹. Si le générique de ces films annonce « d'après le roman d'Alexandre Dumas », la dimension théâtrale de l'écriture dumasienne nourrit incontestablement l'imaginaire des cinéastes. Le petit écran s'est également emparé de l'œuvre. En 1961, René Lucot filme une adaptation signée Louis Chavance (scénariste, entre autres, du *Corbeau*, d'Henri-Georges Clouzot). L'ensemble de la distribution est issue du théâtre. L'excellente Alice Sapritch campe une Catherine de Médicis fidèle à l'image que Dumas a voulu donner de la reine : terrible et inquiétante.

Pour cette édition, l'orthographe a été modernisée, mais la ponctuation a été maintenue dans l'état, dès lors qu'elle n'entraînait pas d'erreurs syntaxiques.

1 Une version restaurée du film est sortie en 2014, préparée par Patrice Chéreau avant sa disparition en juillet 2013. Sylvain Ledda exprime ici son amicale gratitude à Patrick Berthier, Frank Lestringant, Florence Naugrette, Esther Pinon, Claude Schopp et Sophie Vanden-Abeele Marchal. Il adresse également tous ses remerciements à Pierre Glaudes.